



DEPARTEMENT DE L'OISE (60)

COMMUNE NOUVELLE DE SAINT-CREPIN-IBOUVILLERS

Elaboration

29/06/2022

APPROBATION

VERDI

AGENCE OISE

SEDESOCIAL: 05 rue de Neauphle - 75008 Paris - Tél: 01 42 50 61 22 - Fax: 01 42 50 61 81
02 rue de la République - 92000 Nanterre - Tél: 01 47 37 52 44 - Fax: 01 47 37 52 45
11 rue de la République - 93000 Bobigny - Tél: 01 48 38 22 07 - Fax: 01 48 38 22 08
11 rue de la République - 93000 Bobigny - Tél: 01 48 38 22 07 - Fax: 01 48 38 22 08

AGENCE OISE: 21 rue de la République - 93000 Bobigny - Tél: 01 48 38 22 07 - Fax: 01 48 38 22 08
11 rue de la République - 93000 Bobigny - Tél: 01 48 38 22 07 - Fax: 01 48 38 22 08

Date
14/12/2021
29/06/2022

Modifications
ARRET
APPROBATION

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme

Pièce n°	3
Echelle	1:7000
Orientation	

P.L.U.

Plan Local d'Urbanisme

Légende

- Espace Boisé Classé (EBC)
- Emplacement réservé (ER)
- Elément de paysage à protéger
- Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- Prescription**
- Haie à protéger
- Chemin Rural à conserver
- Axe d'écoulement des eaux de surface
- Liaison douce à préserver
- Zonage**
- UA : zone urbaine centrale
- UD : zone urbaine de type pavillonnaire
- UE : zone urbaine à vocation économique
- UH : zone urbaine spécifique aux hameaux
- UI : zone urbaine à vocation industrielle
- UL : zone urbaine spécifique aux équipements publics sportifs et de loisirs
- UY : Zone urbaine dédiée à l'emprise autoroutière (A16)
- 1AU : zone à urbaniser à vocation industrielle programmée sur le court terme
- 2AUh : zone à urbaniser à vocation d'habitat, planifiée sur le long terme (ouverture à l'urbanisation conditionnée par une procédure de modification du PLU)
- 2AUi : zone à urbaniser à vocation industrielle, planifiée sur le long terme (ouverture à l'urbanisation conditionnée par une procédure de modification du PLU)
- A : zone agricole
- N : zone naturelle et forestière
- Na : secteur naturel du parc urbain paysager
- Nc : secteur naturel spécifique au château de Montherlant
- Ne : secteur naturel spécifique aux carrières et aux projets valorisant les énergies renouvelables
- Nj : Secteur naturel spécifique aux fonds de parcelles jardinés
- Nn : secteur naturel non aedificandi autour du site industriel
- Np : secteur naturel spécifique au hameau de Marivaux

